

L'EUROPE POLITIQUE, HORIZON DES PROGRESSISTES.

Olivier Ferrand

président de Terra Nova

Julia Cagé

économiste à l'Ecole d'économie de Paris et à l'Université d'Harvard

Benjamin Sénès

haut fonctionnaire européen

Le 26 août 2010

Quel avenir pour l'Europe ? Les progressistes y réfléchissent activement. Le PSE a présenté de premières propositions en juin, dans un texte intitulé « sortie de crise : notre réponse progressiste ». Martine Aubry et Sigmar Gabriel, son homologue allemand, ont fixé en juillet les grandes priorités franco-allemandes : salaire minimum européen Etat par Etat, convergence sociale, Europe de la connaissance, régulation financière, harmonisation fiscale, un budget européen renforcé avec la création d'une taxe européenne sur les transactions financières. Sur cette base, le PS présentera, fin septembre, des orientations approfondies.

On voit là émerger le programme collectif de la gauche européenne. C'est une avancée fondamentale : les divergences idéologiques ont longtemps paralysé l'action des sociaux-démocrates européens.

Mais comment le mettre en œuvre ? Dans une démocratie parlementaire, la réponse serait simple : obtenir la majorité au Parlement, afin d'investir un gouvernement progressiste. Pas au sein de l'Union : gagner les élections européennes, en l'état actuel, ne sert pas à grand chose. Le « gouvernement » européen, la Commission, échappe au Parlement européen : ses membres sont nommés par les Etats, son programme n'est pas validé dans les urnes. Et c'est aujourd'hui le Conseil européen qui décide des grandes orientations politiques : les chefs d'Etat et de gouvernement y siègent, ils sont à une écrasante majorité (21 sur 27) conservateurs, et le rapport de forces n'est pas prêt de se renverser.

Tout programme progressiste ambitieux va ainsi se heurter au « mur » institutionnel actuel. Les institutions sont au cœur de la crise européenne. Une crise de légitimité : en un mot, on a transféré des compétences politiques croissantes à un exécutif technique européen, la Commission, qui n'est pas responsable devant les citoyens. Ce grand écart a généré le « déficit démocratique » de

l'Europe. Il explique la défiance des citoyens, qui dénoncent à raison ses dérèglements technocratiques¹.

Face à cette crise institutionnelle, une solution émerge, portée par les conservateurs : l'Europe intergouvernementale, ou « confédérale ». La responsabilité politique de l'exécutif est confiée au collège politique du Conseil européen. Les Etats prennent le pas sur l'institution fédérale, la Commission, ravalée au rang de simple administration. C'est le modèle qu'a préfiguré la présidence française de l'Union, en 2008 : Nicolas Sarkozy décide, et le président de la Commission José-Manuel Barroso exécute. Il est en train de s'imposer dans le cadre du traité de Lisbonne, avec la nomination d'un président du Conseil européen (Hermann Van Rompuy) affaiblissant encore un peu plus le président de la Commission.

Ce modèle de « Suisse européenne » est l'aboutissement posthume du « plan Fouchet » du général de Gaulle : une Europe des Etats. Il confère une vraie légitimité politique aux décisions européennes : quoi de plus légitime, en effet, qu'un accord des chefs d'Etat européens ? Mais il présente de graves limites. La paralysie, souvent, et la lenteur, toujours : il faut dégager une décision à 27, à l'unanimité en droit ou en fait pour toutes les réformes majeures. Il faudrait ainsi, non pas une majorité, mais une quasi-intégralité de gouvernements sociaux-démocrates pour mettre en œuvre le programme du PSE. L'incapacité à porter un intérêt général européen : il s'agit avant tout d'un mode de régulation des intérêts nationaux. L'absence de projection sur la scène internationale : les Etats européens continuent de s'y présenter en ordre dispersé.

Les progressistes étaient porteurs d'une autre solution institutionnelle : l'Europe politique, « fédérale ». Ils l'ont défendue depuis vingt ans. Traités de Maastricht (1992), Amsterdam (1997), Nice (2001), Constitution européenne (2004), traité de Lisbonne (2007) : négociations après négociations, l'Europe politique a été repoussée. Les gouvernements résistent. Les citoyens hésitent.

Face à ces échecs, les progressistes sont tentés d'abandonner la partie. Ce serait une erreur.

L'Europe politique n'est pas une fin en soi. Elle n'a de sens que si elle est l'expression d'une identité, d'un modèle de société propre à l'Europe. Ce modèle existe, autour de ce que Dominique Strauss-Kahn, avec Bronislaw Geremek, ont appelé « l'irréductibilité de la dignité humaine »². Un modèle qui s'enracine dans les sources humanistes du continent européen (la chrétienté médiévale, la République des lettres), mais aussi dans la violence des divisions de l'Europe, et notamment dans l'horreur de la Seconde guerre mondiale qui a conduit la civilisation européenne au bord de l'anéantissement : c'est la volonté du « plus jamais ça » qui a nourri son identité contemporaine.

Ce modèle européen possède quatre grandes composantes. L'inviolabilité des droits de l'homme : le bannissement de la peine de mort, la suppression des tribunaux d'exception, l'interdiction de la commercialisation du corps humain, l'extension des libertés publiques constitutionnelles sont autant de spécificités européennes. La culture comme moyen d'émancipation : renvoyant au modèle

¹ Cf. *L'Europe contre l'Europe* (Olivier Ferrand, Hachette/Terra Nova, 2009)

² Cf. *Construire l'Europe politique – 50 propositions pour l'Europe de demain* (rapport de Dominique Strauss-Kahn au président de la Commission, 2004)

humaniste de l'honnête homme, elle est avant tout conçue comme un instrument du développement de la personne humaine, et non comme une activité marchande. Un modèle de développement durable : il se caractérise par une priorité donnée à l'égalité et à la justice sociale, qui s'incarne dans l'Etat-providence (« les droits de l'homme pauvre »), ainsi que l'attention particulière accordée à l'écologie (les droits de l'homme étendus à la Nature et aux générations futures). Une vision de l'ordre international fondée sur le multilatéralisme : au nom de la dignité de tous les êtres humains (et non des seuls Européens), l'Europe défend une conception du monde fondée sur le refus des rapports de force au profit du droit, la priorité accordée au règlement pacifique des différends, la solidarité internationale.

Légitime pour porter le modèle européen, l'Europe politique est également nécessaire pour le défendre sur la scène internationale. Notre modèle, menacé par la montée en puissance du modèle néolibéral, a d'ailleurs été réévalué à l'occasion de la crise : ce n'est pas encore le nouveau « nouveau monde », mais ce n'est déjà plus la « vieille Europe ». Pour passer « de l'influence à la puissance », selon la formule de Jean-Pierre Jouyet, il faut des institutions politiques, afin que l'Europe puisse prendre toute sa part à l'élaboration des règles globales et aux affaires du monde.

« Pour faire la République sociale, il faut faire la République ». Ce que Jaurès défendait en France il y a plus de cent ans vaut aujourd'hui pour l'Europe : l'Europe sociale passe par l'Europe politique.